

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4787 - JEUDI 4 JUILLET 2024

AFFORESTATION

# Les ministres des forêts en conclave à Kintélé

Dans le cadre de la première édition de la Conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement, les ministres chargés des questions forestières se réunissent aujourd'hui au Centre international de conférence à Kintélé, au Nord de la capitale congolaise. Ces retrouvailles visent l'augmentation de la superficie forestière mondiale à travers les activités d'afforestation et de reboisement. Elles seront suivies par la réunion des chefs d'Etat qui interviendra le 5 juillet.

Page 16

Les participants au panel DR



SANTÉ

## Le Congo se dote d'un plan de lutte contre les maladies vectorielles



Les acteurs du système sanitaire, qui se sont réunis le 2 juillet à Brazzaville, ont validé le plan stratégique national de lutte anti-vectorielle 2025-2029. Selon le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Population, Jean Ignace Tendelet, qui a présidé cette réunion, la lutte anti-vectorielle consiste à

Jean Ignace Tendelet présidant la réunion Adiac promouvoir les méthodes biologiques, chimiques et mécaniques afin d'attaquer les agents vecteurs des différentes pathologies. «*Les vecteurs sont responsables de nombreuses maladies qui sévissent au Sud du Sahara dont le paludisme et autres. Ce sont les moustiques, les souris, les cafards. Ce plan est un canevas de travail qui va nous orienter, durant les cinq prochaines années.*», a indiqué le coordonnateur du projet lutte anti-vectorielle, Fabrice Djockah Toutoubelly.

Page 5

JOURNÉE DU BANQUIER DE LA CÉMAC

## La cybercriminalité fragilise les banques

Parmi les quatre thèmes qui ont été inscrits à l'ordre du jour de la Journée du banquier de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) figurait «*La cybercriminalité : éléments de lutte contre la vulnérabilité des banques.*» «*Les thématiques*

*à l'ordre du jour de cette édition sont à la une de l'actualité économique et financière, aussi bien au niveau international que sous-régional, car il s'agit des problématiques de haute portée professionnelle ayant des implications transversales. Les réponses*

*pertinentes à celles-ci participeront à la transformation structurelle de nos économies et au renforcement de notre compétitivité*», a déclaré le ministre congolais de l'Economie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye.

Page 3

COUPE DU CONGO

## AC Léopards recevra son trophée samedi



Duel entre le champion et son dauphin DR

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a annoncé que la cérémonie de remise de trophée à l'Athlétic club Léopards de Dolisie, champion du Congo, aura lieu le samedi 6 juillet au siège de la Fécofoot. Les Fauves du Niari seront consacrés pour la cinquième fois de leur histoire après 2012, 2013, 2016 et 2017. Les performances réalisées cette saison par cette équipe leur ont permis de mettre un terme à six longues saisons de règne sans partage de l'AS Otohô.

Page 13

EDITORIAL

Recruter

Page 2



## ÉDITORIAL

## Recruter

La remise des récompenses aux champion et vice-champion du Congo au terme de l'exercice 2023-2024 apporte une précision de taille sur les clubs investis par la Fédération congolaise de football pour représenter le Congo respectivement à la Ligue africaine des champions et à la Coupe de la Confédération dont le coup d'envoi des préliminaires est prévu en août prochain.

L'une des attractions de cette nouvelle campagne sera d'évaluer si l'Athlétic club Léopards de Dolisie, champion du Congo, qui retrouve la compétition africaine après sept longues saisons possède encore des arguments solides pour disputer la phase de poules. Les champions d'Afrique 2012 entament un nouveau cycle après leur passage à vide. Les attentes sont aussi grandes pour l'AS Otohô, régulière en compétitions africaines ces dernières saisons mais qui peine à bonifier ses différentes participations.

Une seule option pour taire toutes les critiques : bâtir des formations à la taille des ambitions du football congolais. C'est ici que beaucoup de paramètres rentrent en ligne de compte pour espérer réaliser l'exploit de voir pour la première fois de l'histoire deux clubs congolais se qualifier pour la phase de poules. Il faudra avant tout du sérieux dans la préparation d'autant plus que le plus grand secret c'est le travail. Car la mauvaise organisation est aussi l'une des causes des contre-performances des représentants congolais aux différentes compétitions.

Le bon recrutement des joueurs est essentiel pour tous les clubs qu'ils soient professionnels ou amateurs. Les nôtres n'ont malheureusement pas de budgets suffisants pour engager des joueurs de bon profil venant d'ailleurs si nécessaire surtout au poste d'avant-centre, les joueurs congolais étant accusés à tort ou à raison de ne savoir marquer les buts. Avec une approche stratégique de formation ou de recrutement, AC Léopards et AS Otohô peuvent aller loin.

Les Dépêches de Brazzaville

## SÉCURITÉ NUCLÉAIRE

## Pierre Ngolo échange avec les experts de l'Afcone et de l'AIEA

Le président du Sénat, Pierre Ngolo, a échangé le 2 juillet à Brazzaville avec la délégation conjointe Commission africaine de l'énergie nucléaire (Afcone)-Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), sur le rôle que le Parlement devrait jouer dans le cadre de la ratification des instruments juridiques internationaux.



Pierre Ngolo s'entretenant avec les experts de l'Afcone et de l'AIEADR

Arrivée à Brazzaville dans le cadre de la sensibilisation des parlementaires à l'utilisation pacifique des applications nucléaires, de droit nucléaire, de non-prolifération des armes nucléaires, de sûreté et sécurité nucléaires, la délégation conduite par le président de l'Afcone, Gaspard Liyoko Mboyo, est allée présenter à Pierre Ngolo les avantages du séminaire qu'elle a organisé le 1<sup>er</sup> juillet à l'attention des députés et sénateurs. « Nous sommes venus sensibiliser le Parlement en matière de non-prolifération des armes nucléaires dans le cadre juridique international et sur la législation nucléaire, les applications nucléaires à usage pacifique. Le but est, d'une part,

de toucher ces applications qui se font en République du Congo, et, d'autre part, de voir les mesures à prendre pour permettre qu'il y ait sûreté, sécurité et garantie pour ces activités », a expliqué Gaspard Liyoko Mboyo après les échanges.

La République du Congo étant partie de plusieurs conventions et traités internationaux, le Sénat a, selon lui, un grand rôle à jouer. Le Parlement, a-t-il poursuivi, a une grande responsabilité de prendre des lois et de contrôler l'action du gouvernement. De ce fait, il doit veiller à ce que les lois prises soient en conformité avec les exigences internationales en la matière. « Je crois que c'est

un grand rôle d'accompagner les activités du pays. Le Congo ayant adhéré aux instruments internationaux, c'est le Sénat qui est en premier sinon le Parlement à ratifier ces textes et autres. Donc, c'est pour les parlementaires une question d'abord interne qu'ils se sont appropriée afin de pouvoir répondre aux obligations et aux responsabilités internationales. Le Sénat naturellement, selon les responsabilités, les engagements du pays aux instruments juridiques internationaux, doit répondre à ces obligations en matière de non-prolifération et la sécurité nucléaire... », a conclu Gaspard Liyoko Mboyo.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

## Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Adhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :

Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com



## JOURNÉES DU BANQUIER DE LA CÉMAC

## La troisième édition s'est tenue à Brazzaville

Du 28 au 29 juin, Brazzaville a abrité la troisième édition des Journées du banquier de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac).

Quatre thèmes étaient à l'ordre du jour des travaux de la troisième édition, à savoir « Le système bancaire de la sous-région : surliquidité des banques et traitement des banques en difficulté » ; « La cybercriminalité : éléments de lutte contre la vulnérabilité des banques » ; « Les opportunités de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf) : état des lieux et implication du système bancaire de la Cémac » ; et « Le Bureau d'information sur le crédit (BIC) : intérêt et mise en œuvre ».

Présidant la cérémonie d'ouverture, le ministre congolais de l'Economie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, a indiqué que « les thématiques à l'ordre du jour de cette édition sont à la une de l'actualité économique

et financière, aussi bien au niveau international que sous-régional. Car, il s'agit des problématiques de haute portée professionnelle ayant des implications transversales. Les réponses pertinentes à celles-ci participeront à la transformation structurelle de nos économies et au renforcement de notre compétitivité. »

Le système bancaire s'est construit en plusieurs étapes. Tout au long de ce processus, la place et le rôle des banques ont pris de plus en plus d'importance dans les économies des Etats. Il est acquis que l'une des fonctions fondamentales des banques est d'assurer la meilleure allocation possible de l'épargne disponible. Depuis, il est également acquis que la préservation des banques de la sous-ré-

gion fait partie des exigences de premier ordre au regard du rôle stratégique qu'elles incarnent dans les économies des pays membres.

« Voilà pourquoi, la Banque des Etats de l'Afrique centrale et la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac) veillent, chacune en ce qui la concerne, au bon fonctionnement du système bancaire en zone Cemac », a relevé Jean-Baptiste Ondaye.

Pour sa part, le secrétaire général de la Fédération des associations professionnelles des établissements de crédit des six pays membres de la Cémac, Pierre Kam, a déclaré : « L'Afrique fait face à de multiples chocs sévères. Notamment la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, pro-

voquée par des tensions géopolitiques ; et les problèmes climatiques qui affectent notre agriculture, au moment où notre tissu industriel est encore fragile ».

Ce dernier a, par ailleurs, relevé que cet environnement contraignant a entraîné un ralentissement de la croissance du produit intérieur brut réel de l'Afrique, qui est passé de 4,1%, en 2022, à 3,1%, en 2023. Toutefois, les perspectives sont favorables avec une croissance projetée à 3,7%, en 2024, et à 4,3%, en 2025 ».

En rappel, la première édition des Journées de la Cémac s'était tenue à Libreville, au Gabon, en 2022. L'objectif était de réfléchir aux conditions de relance de l'économie post-covid-19. La deuxième édition a eu lieu à

Malabo, en Guinée équatoriale, en 2023, sur le thème « Banques et financement des projets intégrateurs de la Cémac ». Lors de ces assises, il était question de trouver des solutions à une intervention plus dynamique et plus efficace des banques dans le processus de croissance et de développement intégré de la Cémac.

Notons que la cérémonie d'ouverture des Journées de Brazzaville a été rehaussée de la présence du ministre congolais du Budget, Ludovic Ngatsé ; du vice-gouverneur de la BEAC, Michel Dzombala ; du président de l'Association professionnelle des établissements de crédit du Congo, Calixte Médard Tabangoli ; et du secrétaire général de la Cobac, Marcel Ondélé.

Lopelle Mboussa Gassia

## NIARI

## Les conseillers appellent à la mobilisation des recettes

Le Conseil départemental du Niari a tenu, la semaine dernière, sa première session extraordinaire au cours de laquelle les rapports des commissions ad hoc administrative et juridique, d'une part, et finance, économie et budget, d'autre part, ont été examinés et approuvés.

Plusieurs délibérations ont été adoptées, entre autres, la fixation des taux additionnels auprès des inspections des prestations phyto sanitaires et des documents sanitaires réglementaires ; la fixation des taux additionnels auprès des inspections des prestations géo sanitaires ainsi que des documents géo sanitaires réglementaires ; l'ouverture, l'exploitation et la vente des produits de carrière ; structuration des comités de gestion sanitaires dans le département du Niari ; structuration des comités de gestion dans les établissements scolaires du Niari ; adoption de la convention de partenariat pour le financement et la réalisation des prestations relatives au renforcement de la coopération institutionnelle entre l'une des



Les participants à la cérémonie de clôture de la session /Adiac

régions du Maroc et le département du Niari.

Par ailleurs, les conseillers ont appelé à la mobilisation des recettes financières. Pour ce faire, quelques

recommandations ont été formulées dont la poursuite des contacts avec les services générateurs des recettes ; la négociation avec les services de la

gendarmerie et de la police afin d'obtenir les recouvrements totaux des recettes ; la mission de contrôle ainsi que le suivi du personnel délégué affecté dans les

points de recouvrement des recettes ; le placement des régisseurs des menus sous le contrôle des receveurs départementaux.

Clôture de la session, le président du Conseil départemental du Niari, Armand Moody Mafoumbou, a déclaré : « L'entassement des besoins, l'accumulation des défis et l'incertitude des temps nous mettent en face d'une course. Elle est lancée à l'échelle de notre département pour accélérer la mutation de nos échanges et de nos modes de production. C'est pour cela que le Conseil devrait être un véritable acteur de développement au plan local, au niveau de chaque circonscription, de chaque village pour transformer la prise de conscience collective ».

Max Ferhynel Poudi





**Avis d'Appel d'Offres (AAO)**  
**EPUBLIQUE DU CONGO Unité - Travail - Progrès**

**Nom du Projet: Pojet d'Appui à la Relance du Secteur Agricole (PARSA) AAO No : 001 /MAEP /PARSA-24**



1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui à la Relance du Secteur Agricole (PARSA). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché n° 001/MAEP/PARSA-24 relatif à l'acquisition d'amendement minéral et de fumures organiques pour le périmètre maraicher.

2. L'unité de gestion dudit projet sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture des sacs de Calcaire, de NPK Bio et des Fumures organiques.

Cet appel d'offres porte sur quatre (4) lots, répartis comme suit: Lot 1 : acquisition de 252 sacs de 50 kgs de Calcaire  
 Lot 2 : acquisition de 630 sacs de 25 kgs NPK Bio  
 Lot 3 : acquisition de 1 640 sacs de 50 kgs de Fumures organiques  
 Lot 4 : acquisition de 1 636 sacs de 50 kgs de Fumures organiques

Ces lots seront évalués et attribués séparément. Dans le cas d'une attribution de plus d'un lot à un même soumissionnaire, les délais de livraison ne sont pas cumulatifs.

3. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Ambroise LOUFOUMA, Coordonnateur National Principal du PARSA et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à l'adresse: Immeuble TAMBADOU-2, avenue de la base - croisement boulevard Denis SASSOU NGUESSO ; e-mail: ambroiseloufouma@gmail.com de 9 heures à 7 5 heures 30 minutes.

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir gratuitement les Documents d'Appel d'Offres complets en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 29 juillet 2024 à 7 h 30 précises.

Aucune Garantie de Soumission n'est pas requise pour les quatre (4) lots.

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent le 29 juillet 2024, à l'adresse suivante : Immeuble TAMBADOU (4ème étage)-2, avenue de la base - croisement boulevard Denis SASSOU NGUESSO, à 7 3 heures 30 minutes.

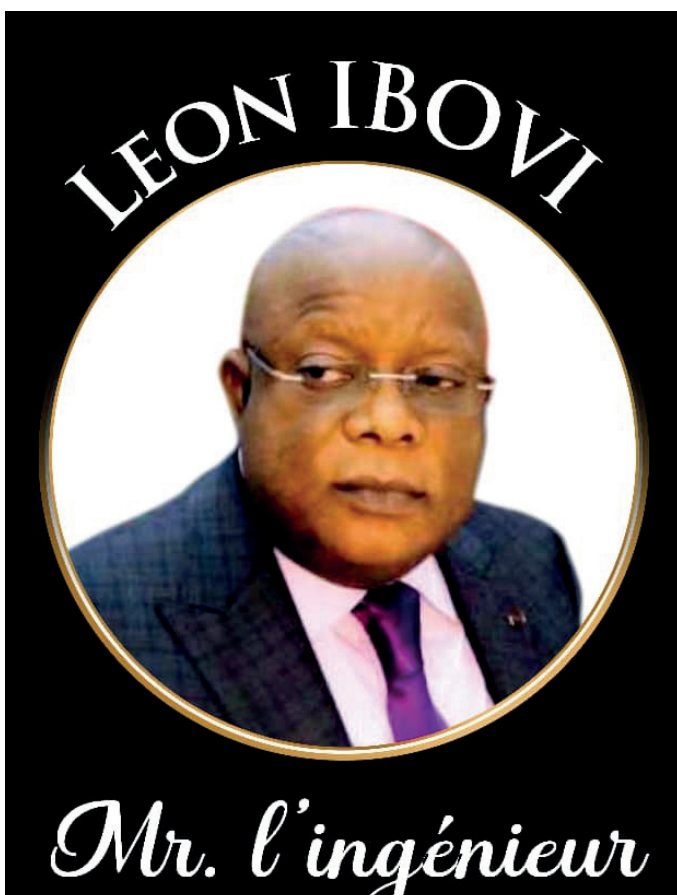
8. Les exigences en matière de qualifications sont : i) la capacité technique, ii) l'expérience pertinente. Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

Fait à Brazzaville, le 1<sup>er</sup> juillet 2024

Le Coordonnateur National Principal,



**IN MEMORIAM**  
 4 Juillet 2020 - 4 juillet 2024



Il y a de cela 4 ans, je perdais une partie de moi. Léon, t'avoir eu comme frère jumeau était une fierté. C'est pourquoi, j'ai réservé mon cœur pour faire abriter ta vraie tombe. Depuis que tu es parti, je suis inconsolable et j'apprends à vivre pour toi et moi. Amour Éternel

Jean Claude IBOVI

**VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO**

de LUNDI  
 à VENDREDI (9h-17h)  
 et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

**SCULPTURES** **PEINTURES**

**CÉRAMIQUES** **MUSIQUE**

**Musée**  
 du Bassin du Congo

**galerie CONGO**  
 ARTS ET EXPRESSIONS



**L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS**



## LUTTE ANTI VECTORIELLE

## Le Congo valide son plan stratégique 2025-2029

Des acteurs du système de santé congolais se sont réunis, le 2 juillet à Brazzaville, pour peaufiner et valider le plan stratégique national du projet de lutte anti vectorielle (PSN/Plav) 2025-2029.

Depuis son lancement en octobre 2021, le Plav a mené plusieurs actions qui visent à doter le Congo des outils nécessaires pour lutter efficacement contre les vecteurs. La rencontre du 2 juillet marque ainsi l'aboutissement et la mise en place du plan stratégique national.

Dans son discours d'ouverture de la réunion de validation, le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Population, Jean Ignace Tendelet, a expliqué que la lutte anti vectorielle consiste à promouvoir les méthodes biologiques, chimiques et mécaniques afin d'attaquer ce fléau qui mine la société. « *Le gouvernement a institué par arrêté n°21623/MSP/CAB du 30 septembre 2021 le*



Les participants à la réunion/Adiac

*projet de lutte anti vectorielle dont l'objectif est de faire le plaidoyer technique et de mobiliser les ressources financières afin de lutter contre les vecteurs dans notre pays* », a expliqué Jean Ignace Tendelet.

Le coordonnateur dudit projet, Fabrice Djockah Toutoubelly, a assuré que le Plav est une structure de mobilisation de fonds en vue de lutter contre les vecteurs en République du Congo. C'est, en effet, l'émanation de l'assemblée mondiale de la santé qui recommande à tous les Etats membres de créer en leur sein une structure de lutte contre les vecteurs. « *Les vecteurs sont responsables de nombreuses maladies qui sévissent au Sud du Sahara dont le paludisme et autres. Ce sont les moustiques, les souris, les cafards. Ce plan est un canevas de travail qui va nous orienter durant les cinq prochaines années* », a-t-il indiqué.

**Rude Ngoma**

## JUSTICE

## Des procès de trafic d'ivoires auront lieu à Brazzaville

Des instances judiciaires dans les deux villes vont statuer respectivement, le 4 et le 5 juillet, sur les audiences de quatre Congolais soupçonnés d'être impliqués dans le trafic des ivoires d'éléphants, une espèce intégralement protégée.

Le trafic des ivoires ou de tout autre produit faunique contribue à la réduction des efforts du gouvernement qui œuvre activement et sans relâche pour la protection des espèces animales. La disparition des espèces comme l'éléphant, la panthère, etc., constituera une perte énorme pour le pays. Conscient de ce fait, le Congo reste vigilant et sanctionne ceux qui entravent la loi en matière de protection de la faune sauvage.

A Brazzaville, l'affaire implique un Congolais pris en flagrant délit de détention, circulation et tentative de commercialisation d'une pointe d'ivoire sectionnée en six morceaux, représentant un éléphant tué. Ce dernier a été interpellé le 10 octobre à Poto-Poto, troisième arrondissement de Brazzaville. Le présumé trafiquant aurait transporté cette pointe d'ivoire du district de Mbomo, dans le département de la Cuvette Ouest, jusqu'à Brazzaville pour la vendre. L'audience portant sur cette affaire est prévue ce 4 juillet, au tribunal de grande instance de Brazzaville.

Le tribunal de grande instance



Une vue des présumés trafiquants d'ivoires/Adiac

de Dolisie accueillera, pour sa part, le 5 juillet, la seconde audience qui porte sur une affaire impliquant trois Congolais, interpellés avec deux pointes d'ivoire, le 30 janvier dernier sur place. Ils sont poursuivis pour les délits de détention, circulation et tenta-

tive de commercialisation des trophées d'un éléphant.

Les interpellations de ces quatre présumés délinquants fauniques avaient été conjointement réalisées par les éléments de la gendarmerie nationale et des eaux et forêts, appuyés techniquement par le Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage. Ces prévenus risquent des peines allant jusqu'à 5 ans d'emprisonnement ferme maximum assortis d'une amende dont le plafond est de cinq millions FCFA chacun, suivant la loi.

Au Congo comme ailleurs dans le monde, les ivoires sont des trophées provenant d'une espèce animale intégralement protégée par la loi 37- 2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées. Cette loi congolaise stipule en son article 27 que « *l'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces animales intégralement protégées, ainsi que leurs trophées sont strictement interdits, sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts pour les besoins de la recherche scientifique* ».

**Fortuné Ibara**

**« l'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces animales intégralement protégées, ainsi que leurs trophées sont strictement interdits, sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts pour les besoins de la recherche scientifique ».**





MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

ProClimat Congo  
UNITE DE GESTION DU PROJET

Financement : Banque Internationale de Reconstruction pour le Développement (BIRD - 9493-CG), Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG) et (IDA - 7433-CG)

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE PRESTATAIRE EN CHARGE DES EVALUATIONS DES CAPACITES ORGANISATIONNELLES ET OPERATIONNELLES DES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS AGRICOLES, DES COOPERATIVES ET DES MICRO, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES OPERANT DANS LES ZONES CIBLES DU PROJET**  
(Publication du 4 juillet 2024)

### 1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P 177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer le paiement des services du Prestataire en charge des évaluations des capacités organisationnelles et opérationnelles des groupements de producteurs agricoles, des coopératives et des micro, petites et moyennes entreprises opérant dans les zones cibles du Projet.

### 2. Objectif de la mission

L'objectif de cette étude est d'évaluer les capacités des bénéficiaires potentiels (MPME, Coopérative et groupements de producteurs), évoluant dans l'agriculture, la foresterie communautaire et les PFNL, depuis la fourniture d'intrants jusqu'à la production, la transformation, la commercialisation et la distribution de produits, la fourniture de services pertinents, ainsi que les MPME impliquées dans l'écotourisme, dans les zones cibles du ProClimat, dans le but de les outiller suffisamment en matériel et en compétence technique pour que ces derniers puissent améliorer leurs offres de services, ou de mener leurs activités de façon plus professionnelle.

### 3. Commanditaire de la mission

Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de cette prestation.

### 4. Profil du prestataire

Le prestataire en charge des évaluations des capacités organisationnelles et opérationnelles des groupements de producteurs agricoles, des coopératives et des micro, petites et moyennes entreprises opérant dans les zones cibles du projet devra répondre au profil suivant :

- être un cabinet d'études ou une ONG d'appui de développement reconnu par les services compétents,
- avoir une expérience dans l'analyse/évaluation des capacités des MPME/Coopératives/Groupements ;

- avoir une expérience dans l'évaluation organisationnelle et opérationnelle liée aux groupements des producteurs agricoles, des coopératives, des micros, petites et moyennes entreprises ;
- avoir une expertise avérée en développement rural, agronomie, agroéconomie, zootechnie, pêche et aquaculture et en analyses statistiques ;
- avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans dans les projets/programmes financés par la Banque mondiale ou les autres bailleurs de fonds internationaux ;

### 5. Durée et lieu de la mission

La durée de la mission est de 60 jours soit 2 mois. Elle peut nécessiter des déplacements aux Bureaux Satellites Paysagers.

### 6. Processus de sélection

La sélection du prestataire se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets de la Banque mondiale, notamment la qualification des consultants. La méthode de passation de marché à utiliser est la qualification des consultants.

Les cabinets d'études et ONG intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) de l'activité à travers l'adresse e-mail suivante : [proclimatcongo@gmail.com](mailto:proclimatcongo@gmail.com), ou à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.

Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sis sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUTEY, Résidence Ex Air Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, Congo.

### 7. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse email suivante : [proclimatcongo@gmail.com](mailto:proclimatcongo@gmail.com), au plus tard le 19 juillet 2024 à 14 heures 00. Veuillez préciser en objet le titre de l'AMI. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

**Fait à Brazzaville, le 3 juillet 2024**

**Le Coordonnateur**

**Mexans Sosthène MAYOUKOU**

## TUNISIE

## Démarrage de la 3<sup>e</sup> édition des rencontres d'affaires tuniso-africaines

Les travaux de la 3<sup>e</sup> édition des rencontres d'affaires tuniso-africaines, organisées par le Centre tunisien de promotion des exportations (CEPEX) en coordination avec le ministère tunisien du Commerce, ont démarré mardi à Tunis.

Ces rencontres se poursuivront sur deux jours, avec la participation de délégations de haut niveau des pays d'Afrique subsaharienne, d'experts et de représentants d'institutions économiques tunisiennes et africaines et de représentants d'organisations et instances économiques régionales et internationales.

La ministre tunisienne du Commerce, Kalthoum Ben Rajeb, a ouvert les assises par un discours dans lequel elle a réaffirmé l'engagement de son pays à renforcer ses relations politiques et économiques avec tous les pays du continent, que ce soit de manière bilatérale ou dans le cadre de l'accord du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) ou encore de l'Accord de

libre-échange entre les pays africains (ZLECAF) et les mécanismes de l'Union africaine.

Elle a souligné le grand potentiel inexploité des pays africains, notamment dans le domaine du commerce intra-industriel, des industries mécaniques et électriques, de l'automobile et de ses composants, des produits alimentaires et du matériel médical et semi-médical.

D'après elle, la valeur des échanges commerciaux entre les pays africains s'est élevée en 2023 à 192,2 milliards de dollars, portant la part du commerce entre les pays africains à 14,9% du total des échanges commerciaux mondiaux, contre 13,6% en 2022.

Dans ce contexte, elle a

souligné que la valeur des échanges commerciaux entre la Tunisie et les pays d'Afrique subsaharienne s'est élevée l'année dernière à 650 millions de dollars, tandis que la valeur des exportations tunisiennes vers les pays africains s'est élevée à 490 millions de dollars, soit 3,5% du total des exportations tunisiennes.

De son côté, le président-directeur général du CEPEX, Mourad Ben Hassine, a qualifié les rencontres d'affaires tuniso-africaines d'un événement marquant et prometteur dans le domaine du maillage professionnel tuniso-africain au niveau économique en vue de construire une coopération économique efficace et efficiente.

Xinhua

## AFRIQUE DU SUD

## Le nouveau gouvernement d'union nationale a prêté serment

En Afrique du Sud, les membres du gouvernement d'union nationale ont prêté serment et sont entrés officiellement en fonctions. La cérémonie, qui s'est déroulée au Centre international de congrès du Cap, a été retransmise en direct par le média local SABC.

32 ministres et 43 vice-ministres ont prêté serment, ainsi que le vice-président sud-africain Paul Mashatile, qui a été reconduit dans ses fonctions. La cérémonie a été présidée par le président de la Cour suprême Raymond Zondo, en présence du président sud-africain, Cyril Ramaphosa.

La Constitution sud-africaine ne prévoit pas de poste de premier ministre et donne au président le pouvoir de former et de diriger directement le gouvernement, qui doit être soutenu par une majorité parlementaire.

Le dimanche 30 juin, Cyril Ramaphosa a annoncé la composition du nouveau gouvernement sud-africain, qui compte 32 ministres. Son parti, le Congrès national africain (ANC), conserve 20 portefeuilles ministériels, dont la Sécurité, les Affaires étrangères, ainsi que les ministères clés du bloc économique. Le principal parti d'opposition l'Alliance démocratique (DA) décroche 6 ministères. L'Inkatha Freedom Party (IFP, parti conservateur) dispose de 2 portefeuilles, tandis que 4 autres partis décrochent chacun un poste ministériel.

Deux grands partis - Umkonto ve Sizwe, dont le leader est l'ex-président Jacob Zuma, et celui des Combattants pour la liberté économique (EFF) de Julius Malema - n'ont pas rejoint le gouvernement d'union nationale. Ils ont déclaré qu'ils comptaient former une opposition à ce gouvernement, à la fois au sein et en dehors du parlement.

TASS

## CLIMAT

## Record de chaleur des océans

La température des océans a battu un record, tous les jours, pendant plus de quinze mois consécutifs, selon les chiffres de l'Université du Maine et de l'agence européenne de Copernicus. Il a fallu attendre la fin de la semaine dernière pour que s'interrompe enfin le phénomène.

Malgré cela, la température océanique reste à un niveau très élevé et toujours préoccupant. Il s'agit là de la fin d'une triste série de 469 jours, entamée en mars 2023, quand les océans sont entrés dans une phase inconnue. Les records de chaleur enregistrés ont parfois dépassé 1°C de la température observée normalement. Cela semble peu, mais il faut se représenter l'énergie nécessaire pour réchauffer d'un degré l'ensemble des mers sur la totalité

de la planète. Une énergie qui alimente la machine climatique.

Pour la première fois depuis 469 jours, le 28 juin a marqué la fois où les océans n'ont pas battu leur record de température, indique l'université du Maine, aux États-Unis. Cependant, ils restent toujours à un niveau de chaleur très élevé, un phénomène que les scientifiques ne parviennent pas entièrement à expliquer. Le réchauffement climatique joue un rôle important, tout comme phé-

nomène El Nino, qui aura contribué à cette série inédite. Mais l'ampleur de l'écart par rapport à la normale, ainsi que la durée de cette anomalie continuent d'interroger.

Les prochains mois vont être importants pour mesurer les conséquences de ce phénomène, notamment avec la fin annoncée de l'épisode El Nino. S'il semble raisonnable d'espérer des températures moins exceptionnelles, la tendance d'un réchauffement des océans continuera à être observée tant que les émissions humaines de gaz à effet de serre se poursuivront.

Noël Ndong

## COMMONWEALTH

## La création d'une académie multisectorielle envisagée au Gabon

Le Commonwealth s'est engagé à accompagner le Gabon dans son processus de développement, prenant en compte le renforcement des ressources humaines.

La secrétaire générale du Commonwealth, Patricia Scotland, a annoncé la création d'une académie de formation multisectorielle au Gabon. L'académie va proposer des formations gratuites aux jeunes Gabonais en vue de les aider à explorer de nouvelles opportunités, notamment dans le secteur des technologies. Patricia Scotland a fait cette déclaration lors de sa rencontre avec le Premier ministre gabonais,

Raymond Ndong Sima. La rencontre a permis au chef du gouvernement et à son hôte de passer en revue la coopération entre le Gabon et le Commonwealth.

« Nous avons offert notre expertise et notre soutien technique. Nous avons également discuté des défis auxquels la population est confrontée tels que la numérisation, l'intelligence artificielle et la formation. En outre, nous

avons discuté de la façon dont nous pouvons aider le Gabon à atteindre ces différents objectifs de développement durable », a-t-elle déclaré.

Le Gabon est membre du Commonwealth depuis juin 2022. Ce pays d'Afrique centrale, qui originellement ne partageait pas une histoire avec l'empire britannique, a été accepté au sein de cette association intergouvernementale en raison des valeurs démocratiques et des droits de l'homme qu'ils partagent en commun.

N.Nd.

## CHINE/ KENYA

## La marque de véhicule électrique chinoise Neta s'implante sur le marché

La marque automobile chinoise Neta a annoncé mercredi son entrée sur le marché kenyan, par le biais du distributeur automobile Moja EV Kenya.

Zhou Jiang, directeur pour la commercialisation à l'international de Neta, a déclaré aux journalistes à Nairobi, capitale du Kenya, que sa compagnie proposerait à l'origine le modèle Neta V, qui sera vendu pour 4 millions de shillings kenyans (environ 31.000 dollars) et aura une autonomie d'environ 380 km avec une batterie pleine.

« Ce véhicule électrique est idéal pour le marché kenyan car il offre un prix abordable associé à un coût d'exploitation faible par comparaison avec les véhicules conventionnels », a déclaré M. Zhou. Neta a choisi de s'implanter au Kenya car ce pays est un pôle économique régional et servira de portail pour exporter des véhicules électriques dans le reste du continent africain, a ajouté M. Zhou.

Wang Aiping, directeur général de Moja EV Kenya, a indiqué qu'il importerait initialement quelque 160 véhicules de Chine au cours du mois à venir et qu'il prévoyait d'établir un partenariat avec Kenya's Associated Vehicle Assemblers pour assembler quelque 250 véhicules électriques par mois. M. Wang a également évoqué des projets de commencer l'exportation de véhicules électriques du Kenya vers le reste de l'Afrique d'ici à la fin de cette année.

Les automobiles électriques présentent des avantages, puisqu'elles se déplacent grâce à des batteries sans avoir besoin de moteur à combustion, ce qui réduit les besoins de maintenance mécanique régulière, a-t-il fait valoir.

Xinhua





Dans le cadre des assises de la troisième édition des Journées du Banquier de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), les participants ont échangé sur des sujets cruciaux pour le bon fonctionnement de la Fédération des Associations Professionnelles des Etablissements de Crédit (FAPEC) en particulier, du secteur financier en général ainsi que pour le bien de la population de la sous-région.

Les participants à ces rencontres, qui se sont déroulées du **28 au 29 juin 2024 aux Tours Jumelles de Brazzaville**, en République du Congo, ont débattu sur quatre thèmes avant de délivrer un communiqué final, à la fin des travaux. Le premier thème, développé par le Vice-Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (**BEAC**), Monsieur Michel DZOMBALA, a porté sur le « système bancaire de la **CEMAC** : Surliquidité des banques et traitement des banques en difficultés ».

Le deuxième thème qui a porté sur « la cybercriminalité : Eléments de lutte contre la vulnérabilité des banques » a été expliqué par Monsieur Marcel ONDELE, Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (**COBAC**).

Le troisième thème sur « les opportunités de la Zone de Libre Echange Continentale africaine (**ZLECAf**) : Etat des lieux et implication du système bancaire de la CEMAC a été animé par Madame Juliette ENGOUE et Monsieur Ngabo Seli MBOGO respectivement directrice du commerce et de la concurrence de la commission CEMAC, et commissaire CEMAC, en charge du marché commun, ancien ministre des Finances et du Budget du Tchad.

Le dernier thème a porté sur « le Bureau d'Information sur le Crédit (**BIC**) : Intérêt et mise en œuvre ». Il a été développé par le chargé de projet SFI/Groupe banque mondiale, Monsieur Racine LY et le chef de service de la centralisation des informations financières de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), Monsieur Darich Eteni KAKINDE.

La Fédération des Associations Professionnelles des Etablissements de la CEMAC en sigle FAPEC est composée des Associations Professionnelles des Etablissements de Crédit (**APEC**) des six états, membres de la CEMAC. La **FAPEC** regroupe ainsi les APEC du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, du Gabon, de la Guinée Equatoriale, et du Tchad.

Pendant la cérémonie d'ouverture, le 28 juin aux Tours jumelles de Brazzaville, le ministre de l'Economie et des Finances, Monsieur Jean-Baptiste ONDAYE a souligné l'importance des thèmes qui seront débattus lors de la 3e édition des Journées du Banquier de la CEMAC : « **Les thématiques à l'ordre du jour de cette édition sont à la Une de l'actualité économique et financière, aussi bien au niveau international que sous régional car il s'agit des problématiques de haute portée professionnelle ayant des implications transversales. Les réponses pertinentes à celles-ci participeront à la transformation structurelle de nos économies et au renforcement de notre compétitivité** », a-t-il expliqué, selon le site du ministère.

De son côté, le Secrétaire Général de la FAPEC, Pierre KAM indique que « l'Afrique fait face à de multiples chocs sévères. Notamment, la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, provoquée par des tensions géopolitiques et les problèmes climatiques qui affectent notre Agriculture, au moment où notre tissu industriel est encore fragile. Cet environnement contraignant a entraîné un ralentissement de la croissance du Produit intérieur brut (**PIB**) réel de l'Afrique, qui est passé de **4,1% en 2022, à 3,1%, en 2023**. Toutefois, les perspectives sont favorables avec une croissance projetée à **3,7%, en 2024, et à 4,3%, en 2025** ».

Il faut noter que la cérémonie d'ouverture de ces Journées du Banquier de la CEMAC de Brazzaville a été rehaussée de la présence du Ministre congolais du Budget, des Comptes Publics et du Portefeuille Public, Monsieur Ludovic NGATSE, du Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (**BDEAC**), représenté par Monsieur Laurent Blaise TAGO, Conseiller, chargé de la coordination générale des services de cette institution.

La journée du 29 a été consacrée, en matinée, à l'Assemblée Générale de la FAPEC puis à un déjeuner au restaurant **Mami-Wata**. Une excursion a été organisée par l'**APEC Congo**.

Pendant ces moments de divertissement, les participants ont dégusté du vin de palme et du rhum arrangé avant de visiter l'expo-vente des produits artisanaux et tableaux, suivi d'une exhibition des sapeurs, d'un concert privé animé par les Bantous de la Capitale. Ces rencontres participent pleinement au renforcement de la vitalité des établissements de crédit en Afrique Centrale.



## PRÉSERVER LA FORÊT DU BASSIN DU CONGO

# Une priorité pour l'Afrique et le monde

Cheick Fantamady Kanté, Directeur des opérations pour le Cameroun, La République Centrafricaine, la Guinée Équatoriale, le Gabon et la République du Congo



Éco-gardes cartographient des zones protégées du bassin du Congo lors d'une enquête de terrain @LayeproPhotos/Banquemondiale

Alors que les dirigeants africains se réunissent à Brazzaville pour discuter le programme d'action pour la préservation des forêts, il est essentiel de réfléchir à la manière dont le bassin du Congo et son écosystème vital peuvent offrir un avenir meilleur aux Africains et au monde.

Le bassin du Congo, considéré comme le « poumon de l'Afrique », est le plus grand puits net de carbone au monde. Cet écosystème joue un rôle déterminant dans l'atténuation des effets du changement climatique. Son absorption annuelle nette de dioxyde de carbone est six fois supérieure à celle de la forêt amazonienne. Le Center for Global Development estime la valeur des services de séquestration du carbone fournis par la forêt du bassin du Congo à au moins 55 milliards de dollars par an, soit 36 % du PIB de la région en 2021.

Cependant, la déforestation et l'exploitation forestière illégale menacent cette ressource, compromettant sa capacité à lutter contre le changement climatique et à soutenir les moyens de subsistance de millions de personnes. La question est de savoir comment préserver et valoriser la forêt pour en tirer des dividendes tangibles du développement pour les populations et les pays du bassin du Congo.

## Trois options politiques pour préserver la forêt du bassin du Congo

### 1. Mesurer la pleine valeur des écosystèmes et services forestiers

Actuellement, la majeure partie du bois prélevé quitte le bassin du Congo sous forme de grumes brutes, ne générant qu'un revenu et un nombre d'emplois limités. En investissant dans la gestion durable des forêts et dans des installations de transformation à valeur ajoutée, les pays de la sous-région peuvent créer des emplois, stimuler la croissance économique et réduire la déforestation. Le secteur forestier représente jusqu'à 9 % du PIB des pays du bassin du Congo et emploie entre 300 000 et 500 000 personnes dans la région.

Pour préserver la forêt du bassin du Congo en tant que bien public mondial, il est essentiel de mesurer et de valoriser les écosystèmes forestiers ainsi que les ser-

vices qu'ils fournissent, en veillant à ce que la pleine valeur des forêts soit reconnue. Il s'agit notamment de la valeur que les forêts apportent aux communautés forestières, à l'économie nationale et à la communauté mondiale. L'attribution d'une valeur économique à des services écosystémiques tels que la séquestration du carbone, la filtration de l'eau ou la biodiversité permet de justifier les investissements dans la conservation et de créer des incitations telles que les programmes de rémunération des services écosystémiques. Il est ainsi nécessaire d'établir des politiques budgétaires qui récompensent l'utilisation durable des ressources naturelles, à travers des politiques fiscales et de dépenses adaptées. Toutes les recettes issues de l'exploitation forestière devraient être prises en compte dans le budget national et orienter les politiques visant à préserver et à renforcer les ressources forestières et les services écosystémiques.

### 2. Réformer les taxes forestières pour assurer la durabilité de l'écosystème

Les pays du bassin du Congo ont accompli des progrès significatifs dans la lutte contre la déforestation et la promotion de la gestion durable des forêts, en adoptant

de nouveaux codes forestiers et en ratifiant l'accord de Paris sur le climat ainsi que le cadre REDD+, qui soutient les efforts de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts.

La préservation des forêts implique d'importants arbitrages économiques dans un contexte où les capacités et ressources internes des pouvoirs publics sont limitées. Pour mobiliser les ressources nationales et encourager des investissements plus importants dans la gestion durable des forêts, une réforme de la fiscalité forestière reflétant l'ensemble des avantages économiques procurés par les forêts constitue une solution. La participation de toutes les parties prenantes est essentielle pour promouvoir la transparence et la bonne gouvernance dans le secteur forestier.

Le renforcement de la coopération régionale par le biais d'une réglementation harmonisée, d'une meilleure application de la législation et d'un meilleur alignement de la politique fiscale forestière permettra aux pays du bassin du Congo d'être mieux outillés pour attirer davantage de financements internationaux.

Les financements internationaux, y compris les systèmes de paiements basés sur les résultats, peuvent être utilisés parallèlement aux instruments fiscaux pour financer la durabilité des forêts et atteindre les objectifs climatiques.

### 3. Accroître la coopération internationale

Le bassin du Congo revêt une importance cruciale pour le monde. Un financement international accru, associé à une coopération régionale solide, peuvent garantir



Cheick Fantamady Kanté

L'exemple de pays confrontés aux mêmes défis offre de précieuses indications. Le Gabon a ainsi imposé des redevances foncières aux entreprises forestières, assuré la cohérence des subventions accordées et introduit un système d'enchères pour l'acquisition des concessions forestières. Certains pays de la CEMAC ont interdit l'exportation de grumes afin de promouvoir la transformation locale du bois, rejoignant ainsi le mouvement mondial en faveur d'une gestion durable des forêts.

la prospérité de cet écosystème vital pour les générations à venir. Le Groupe de la Banque mondiale renforce son soutien à la gestion durable des forêts à travers une nouvelle initiative appelée « Global Challenge Program : les forêts au service du développement, du climat et de la biodiversité. »

Cette initiative mondiale pour les forêts vise à étendre le paysage forestier durable et à fournir un écosystème de solutions afin de stimuler le développement, atténuer le changement climatique et préserver la biodiversité. Dans le cadre de cet effort, la Banque mondiale prépare un programme régional dans le bassin du Congo pour renforcer la gestion durable des paysages forestiers, les chaînes de valeur forestières et les moyens de subsistance. En unissant nos efforts, nous pouvons aider les pays du bassin du Congo à préserver cet écosystème essentiel. Cette mission va au-delà de l'avenir de l'Afrique ; elle est vitale pour assurer un avenir durable à notre planète.

#### Liens utiles :

- Voyage dans le bassin du Congo
- Rapport national sur le climat et le développement du Cameroun
- Rapport national sur le climat et le développement de la République du Congo
- Campagne Forest for Us



Travail de sensibilisation auprès des communautés autochtones dans la forêt de Ngotto, RCA @LayeproPhotos/Banquemondiale





# AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES  
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

## ADIACTV NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ  
LE QR CODE

# ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso



## ÉLECTION AU SÉNAT

## Agir pour le Congo dénonce les accusations de corruption contre Carole Agito

Le parti politique « Agir pour le Congo » (AGPC) dénonce les accusations de corruption portées contre sa présidente nationale, la sénatrice Carole Agito Amela, et menace d'intenter un procès contre leur auteur.

Les accusations attribuées à l'ancienne questeuse du Sénat sur l'acquisition de véhicules en vue de corrompre des sénateurs et des présidents de partis politiques pour se faire réélire aux mêmes fonctions. L'AGPC condamne fermement et dément ces « *allégations mensongères, calomnieuses et diffamatoires répandues* ». En conséquence, ce parti politique « *se réserve le droit de saisir la justice pour réparation et surtout contraindre, par les moyens de droit, les uns et les autres à l'éthique des valeurs dans la pra-*



La sénatrice Carole Agito et le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi/DR

« *En démocratie, la politique n'est pas un champ*

« *En démocratie, la politique n'est pas un champ de bataille où, pour accéder au poste de respon-*

*sabilité, il faut impérativement marcher sur les cadavres des autres. Elle est le lieu d'un débat ouvert et constructif sur les idées et les projets sociaux des uns et des autres* », sur la manière de gérer la chose publique, peut-on lire dans le communiqué de presse d'AGPC, qui soutient que la sénatrice Carole Agito était élue questeuse du Sénat sur la base de son projet de gestion. Le communiqué se conclut par un appel au calme adressé aux cadres et militants du parti et leur soutien à la sénatrice Carole Agito.

**Martin Enyimo**

## PROMOTION AUX DROITS DES FEMMES

## Clôture du projet Leadership de la femme

Après cinq ans de mise en œuvre dans six provinces de la RDC, le projet « Voix Leadership de la femme » a appuyé plus de 80 projets et organisations de défense des droits de femmes (ODDF).

Au cours d'une cérémonie organisée récemment à Kinshasa, sur l'évaluation et la clôture dudit projet, le représentant pays du centre Carter en RDC, Romain Rabet, a reconnu que ce projet a été bénéfique pour plusieurs dans la mesure où il a produit des résultats différenciés selon chaque projet. « *C'est difficile de résumer 5 ans de travail en quelques phrases, je pense que l'essentiel des réalisations*

*partie prenante du projet. Donc il y a eu des projets dans diverses directions, que ce soit sur l'accès à la justice, que ce soit sur les activités génératrices de revenus, que ce soit sur le changement de normes coutumières* », a-t-il déclaré.

Romain Rabet a, par ailleurs, souligné que, dans cinq ans, le projet « Voix Leadership de la femme » a permis aux ONG bénéficiaires d'organiser leur gou-

*vement des populations. Elles sont aussi beaucoup plus pertinentes vis-à-vis des populations qu'elles essayent d'aider. Et c'est ce qui nous paraît le plus important, puisque le but ultime du projet était d'aider au développement d'un mouvement de défense des droits des femmes à travers le pays, et donc d'augmenter la capacité des organisations à représenter les intérêts et les voix des*

conférence au village Venus dans la commune de la N'sele. Lors de cette rencontre, les bénéficiaires du programme VLF ont rendu hommage au président de la République, M. Felix Antoine Tshisekedi Tshilombo, pour son rôle de champion de la masculinité positive et les avancées significatives en matière de représentativité des femmes dans les instances de décision, notamment avec la nomination de la Première ministre et l'entrée de 30 % de femmes dans le gouvernement Suminwa, une première dans l'histoire de la RDC.

Les organisations ont salué la collaboration existante entre les ODDF et le gouvernement congolais, ainsi que les autorités politico-administratives et coutumières des six provinces d'intervention du programme : Tshopo, Équateur, Kasai-Central, Tanganyika, Sud-Kivu et Kinshasa. « *Leur appropriation, implication et collaboration ont été très déterminantes dans l'atteinte significative des résultats escomptés dans le cadre du programme* », ont-elles souligné. « *Tous les objectifs ne sont pas atteints à la fin d'un programme parce qu'on a rencontré des difficultés mais au moins c'est avancé quand on voit l'état du Congo profond on peut dire que les choses avancent dans ce projet. Les femmes ont été admirables. Elles se sont battues et accompagnées par des hommes et les hommes aussi ont pu bé-*

*néficiaire de ce projet parce que ça change déjà la communauté mais ils étaient au côté des femmes* », a déclaré la représentante de la société civile et présidente du comité de pilotage du projet VLF Marie-Madeleine Kalala.

En particulier, les ODDF ont félicité le gouvernement de la province de l'Équateur pour son soutien au projet VLF, notamment par l'octroi de trois parcelles de terre aux femmes des communautés de Bongonde, Bomboko, et marché de l'école, ce qui a favorisé l'installation d'activités génératrices de revenus groupées. Au Kasai-Central, elles ont évoqué l'appui des chefs coutumiers de Dimbelenge et Kazumba dans le changement de sept normes sociales avilissantes à l'égard des femmes et des jeunes filles.

Malgré ces avancées, les ODDF ont constaté le faible pouvoir économique des femmes et la persistance des conflits armés et intercommunautaires. Elles recommandent ainsi au gouvernement central de poursuivre les efforts de stabilisation de l'Est du pays, où les femmes sont souvent victimes des atrocités des groupes armés, et d'impliquer davantage les femmes dans les efforts de recherche de paix. Au ministre de la Justice, les ODDF ont recommandé de faciliter l'obtention de la personnalité juridique aux organisations féminines en allégeant les conditions mises en place.

**Blandine Lusimana**



Une vue des participantes à l'évaluation du projet/DR

est d'abord le soutien à plus de 80 projets et organisations de défense et de promotion des droits des femmes, c'est vraiment la réalisation principale. Ce soutien a pris plusieurs formes et, surtout, il a produit des résultats assez différenciés puisque chaque projet a été différent, chaque projet a répondu aux besoins de la communauté qui était directement

vernance interne et la mise en œuvre des projets. « *Je pense qu'au terme de 5 ans, ce que nous retenons principalement, c'est que les organisations avec lesquelles nous avons collaboré ont changé d'échelle. Elles sont beaucoup plus fortes dans leur gouvernance interne. Elles sont beaucoup plus efficaces dans leur mise en œuvre de projets, dans leur accompa-*

*femmes. Je pense que là-dessus le projet a été couronné de succès* ».

## Hommages au chef de l'état

Les organisations de défense des droits des femmes et des filles partenaires du Centre Carter, dans le cadre du programme Voix et leadership des femmes (VLF) financé par Affaires mondiales Canada, ont tenu une





MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

ProClimat Congo  
UNITE DE GESTION DU PROJET

Financement : Banque Internationale de Reconstruction pour le Développement (BIRD - 9493-CG), Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG) et (IDA - 7433-CG)

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ELABORATION DU PLAN EN FAVEUR DES POPULATIONS AUTOCHTONES (PPA) DANS LES ZONES D'INTERVENTION DU PROJET**  
**(Publication du 4 juillet 2024)**

### 1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P 177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds servira à effectuer le paiement des services du consultant individuel chargé d'élaborer le plan en faveur des populations autochtones (PPA) dans les zones d'intervention du Projet.

### 2. Objectif de la mission

L'objectif général de la mission est d'élaborer un PPA du ProClimat qui reflètera une situation plus actuelle, ainsi que les considérations sociales dans la zone du projet habitées par les populations autochtones.

### 3. Commanditaire de la mission

Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de cette prestation.

### 4. Profil du prestataire

La mission sera réalisée par un consultant individuel ayant le profil ci-après :

- avoir un diplôme d'études supérieures de niveau BAC + 5 au minimum en sociologie, anthropologie, géographie humaine et économique, développement social et communautaire, foresterie ou tout autre domaine similaire ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la préparation ou la mise en œuvre des instruments/outils de sauvegardes environnementale et sociale dans le cadre des projets financés par les bailleurs des fonds, notamment la Banque mondiale ;
- Justifier d'une bonne maîtrise de la NES n° 7 : Peuples autochtones/Communautés locales traditionnelles d'Afrique subsaharienne historiquement défavorisées du Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale et de la législation nationale sur les populations autochtones, y compris

pris les instruments y afférents (CPPA et PPA) ;

- avoir préparé au moins deux PPA et/ou un CPPA au cours des cinq (5) dernières années dans le cadre des projets financés par les bailleurs de fonds ;
- avoir une expertise avérée et vérifiable dans le dialogue et/ou la sensibilisation des populations autochtones (travail de mobilisation sociale, d'animation rurale, de formateur des leaders communautaires et promotion de droits humains, de préférence avec les peuples autochtones, etc.) ;
- disposer d'une expertise en systèmes d'information géographique (SIG) ;
- parler et écrire couramment le français.

### 5. Durée et lieu de la mission

La durée de la mission est de 90 jours, y compris la consultation et la restitution du rapport du PPA dans la zone d'intervention.

### 6. Processus de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets de la Banque mondiale.

Les consultants intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) de l'activité à travers l'adresse e-mail suivante: [proclimatcongo@gmail.com](mailto:proclimatcongo@gmail.com), ou à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.

Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat),  
Sis sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUTEY, Résidence Ex Air Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, Congo.

### 7. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse e-mail suivante : [proclimatcongo@gmail.com](mailto:proclimatcongo@gmail.com), au plus tard le 19 juillet 2024 à 14 heures 00. Veuillez préciser en objet le titre de l'AMI. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

**Fait à Brazzaville, le 3 juillet 2024**

**Le Coordonnateur**

**Mexans Sosthène MAYOUKOU**



## LIGUE 1

## AC Léopards de Dolisie recevra son trophée samedi

La cérémonie de remise de trophée à l'Athlétic club Léopards de Dolisie, champion du Congo, aura lieu ce 6 juillet au siège de la Fédération congolaise de football, a annoncé la Fécofoot.

Les Fauves du Niari seront consacrés pour la cinquième fois de leur histoire après 2012, 2013, 2016 et 2017. Les performances réalisées cette saison par cette équipe leur ont permis de mettre un terme à six longues saisons de règne sans partage de l'AS Otohô. L'une des attractions de cette cérémonie sera aussi la valeur des chèques qu'on remettra aux champions et vice-champions du Congo après la signature du contrat avec Avas sport.

La saison 2023-2024 a vécu mais les interrogations restent nombreuses surtout celles concernant le niveau actuel de la compétition et des clubs congolais. Et lors de sa dernière conférence de presse, le président de la Fédération congolaise de football a pointé du doigt le manque de financement par l'Etat.

« C'est bien de se plaindre que notre championnat national n'est pas de bon niveau. Je vous rappelle que le championnat national n'est pas du tout financé par l'Etat. Seuls les fonds dont dispose la fédération actuellement sont mobilisés en faveur des clubs d'une part et d'autre part pour le financement du transport des équipes et des officiels, le paiement des émoluments des officiels », expli-



quait Jean Guy Blaise Mayolas. « Ces fonds permettent d'organiser régulièrement, chaque année, le championnat national direct alors que dans la sous-région certains championnats n'ont pas démarré ou sont arrêtés pour

défaut de financement de l'Etat », avait-il ajouté.

Pour les mêmes raisons, faut-il le rappeler, les championnats congolais des saisons 2013-2014 et 2014-2015 s'étaient arrêtés après la phase aller au terme de laquelle l'AC

*Duel entre le champion et son dauphin/DR*

Léopards de Dolisie occupait la première place. La performance a un prix. C'est ainsi que le gouvernement s'était engagé à l'époque à subventionner les équipes de Ligue 1 à hauteur de 750 millions par année.

**« Ces fonds permettent d'organiser régulièrement, chaque année, le championnat national direct alors que dans la sous-région certains championnats n'ont pas démarré ou sont arrêtés pour défaut de financement de l'Etat »**

Le paiement par trimestre a été adopté. 180 millions avaient été mobilisés pour le paiement du premier trimestre en 2014. Ce geste symbolique traduisait la volonté de l'Etat de redonner au football ses lettres de noblesse car pour avoir une bonne équipe nationale, il faut un bon championnat national avec les clubs forts, capables de produire des joueurs de qualité, susceptibles d'intégrer la sélection nationale.

Mais quand l'Etat n'arrivait plus à faire face à cet engagement, les équipes ont unanimement refusé de disputer la phase retour. Conséquence, aucune équipe n'était descendue pendant deux saisons. Seule la montée était autorisée. Depuis 2016, les championnats nationaux se jouent sans être interrompus. La Fécofoot assurant elle-même l'essentiel : le transport des équipes.

Dans ces conditions, les clubs congolais n'ayant pas de sponsors sont rattrapés par leur réel problème d'organisation. Les équipes de la Ligue 1, en effet, ne dépendent toutes que des poches de certaines personnes de bonne volonté. L'appui de l'Etat soulagera tant soit peu. C'est peut-être en subventionnant le championnat que viendra le salut.

*James Golden Eloué*

## FORMATION

## Vingt-cinq arbitres congolais d'élite suivent le cours MA

Le séminaire de haut niveau ouvert le 2 juillet pour s'achever quatre jours après est un atout pour le développement de l'arbitrage au Congo. Il permettra à la Fédération congolaise de football, appuyée par la Fédération internationale de football association (Fifa), d'améliorer les capacités opérationnelles des vingt-cinq arbitres d'élite retenus.

Le cours de haut niveau est le moment tout indiqué de concilier la partie théorique et la pratique sur le terrain. Les instruc-

teurs N'dah François Tempa et Cherifi Nasreddine, chargés respectivement de la technique et la physique, s'emploieront à

élever le niveau des arbitres à travers les différents thèmes à développer.

Les vingt-cinq arbitres retenus

vont travailler avec les experts de la Fifa sur les nouvelles modifications apportées aux lois du jeu, les nouveaux concepts, la nouvelle façon d'analyser les situations du match. « C'est ainsi que vous allez parler le même langage pendant vos prochains matches », a expliqué N'dah François Tempa, tout en mentionnant d'autres aspects importants comme le positionnement et la lecture du jeu, l'arbitrage et le football moderne, l'approche tactique, les incidents dans la surface de réparation, les fautes tactiques, le hors-jeu et la faute de main. Ils vont aussi aborder un point important sur la VAR. « Je sais qu'on n'a pas encore la VAR ici au Congo. Mais on va parler de VAR puisque c'est important d'anticiper et de commencer maintenant », a souligné l'expert.

« Je voudrai vous inviter à beaucoup de concentration.

*Le football évolue en vitesse et nous, les arbitres, devons nous conformer. On doit évoluer au même rythme que le football. C'est pour cela que ce cours est un atout pour le développement de l'arbitrage au Congo et en Afrique », a-t-elle commenté.* Antoine Engandza, directeur du département de l'arbitrage a, pour sa part, souhaité un investissement personnel à tous les participants. « Chers arbitres, dans le domaine qui est le nôtre, il n'y a que le travail personnel qui porte ses fruits », a-t-il souligné.

Henri Endzanga, le représentant de la Fécofoot a, quant à lui, exhorté les stagiaires à s'appliquer entièrement dans le travail théorique et pratique durant tout le cours afin, a-t-il dit, de développer davantage les qualités qui conduisent au meilleur rendement sur le terrain.

*J.G.E.*



*Les arbitres suivant le cours/Adiac*



## FESTIVAL «PONTON MIZIKI»

## Le challenge pour participer à la deuxième édition se poursuit

L'Institut français du Congo (IFC) à Pointe-Noire, organisateur du festival dénommé «Ponton miziki», a lancé un challenge dédié aux jeunes chanteurs et rappeurs congolais en vue de leur permettre d'être mis en lumière à la deuxième édition de cet événement international qui se tiendra du 6 au 8 septembre prochain. Lancé le 11 juin, ce challenge consistant à récolter le plus de likes possibles sur les réseaux sociaux se poursuit jusqu'au 31 juillet.

Initié pour valoriser davantage les artistes congolais et leur offrir les conditions optimales pour rencontrer le public, le festival «Ponton miziki» est un grand rendez-vous culturel avec des concerts 100% live. Comme l'année dernière lors de la première édition, c'est à la Côte sauvage de Pointe-Noire que se déroulera la deuxième. Le site abritera les scènes et le village du festival qui accueilleront des artistes locaux, nationaux et internationaux ainsi que des artisans pour une exposition des produits made in Congo.

Pour le challenge «Ponton miziki» lancé en faveur des jeunes artistes chanteurs et rappeurs congolais, selon les informations fournies par l'IFC, les intéressés doivent réaliser une vidéo en posant leur voix (chant/ rap) sur le jingle du festival, poster cette vidéo sur leurs réseaux sociaux avec le hashtag #ChallengePontonMiziki et en identifiant la page de «Ponton miziki», et récolter le plus de likes possibles. Les lauréats se produiront en live à la deuxième édition de ce rendez-vous culturel. Un défi ultime qu'ils pourront relever grâce à leur talent et leur énergie devant leur permettre de faire vibrer les foules lors de ce festival qui se veut époustoufflant cette année, a souligné Gaëlle Metelus, directrice de l'IFC Pointe-Noire et du comité d'organisation de l'événement, le 22 juin dernier,

lors de la conférence de presse annonçant sa tenue du 6 au 8 septembre.

En effet, pour sa deuxième édition, «Ponton miziki» a innové. L'événement aura la particularité d'avoir deux scènes au lieu d'une seule (une scène pour les artistes confirmés et professionnels et une autre pour les jeunes artistes) et de s'étaler sur trois jours au lieu de deux comme l'année dernière, d'accueillir plus d'artistes qu'à la première édition et d'être assez urbain avec, entre autres, cinq DJ set. Vingt-quatre concerts lives sont prévus avec une programmation permettant de montrer la diversité artistique qui existe en Afrique et dans sa diaspora, a indiqué Gaëlle Metelus.

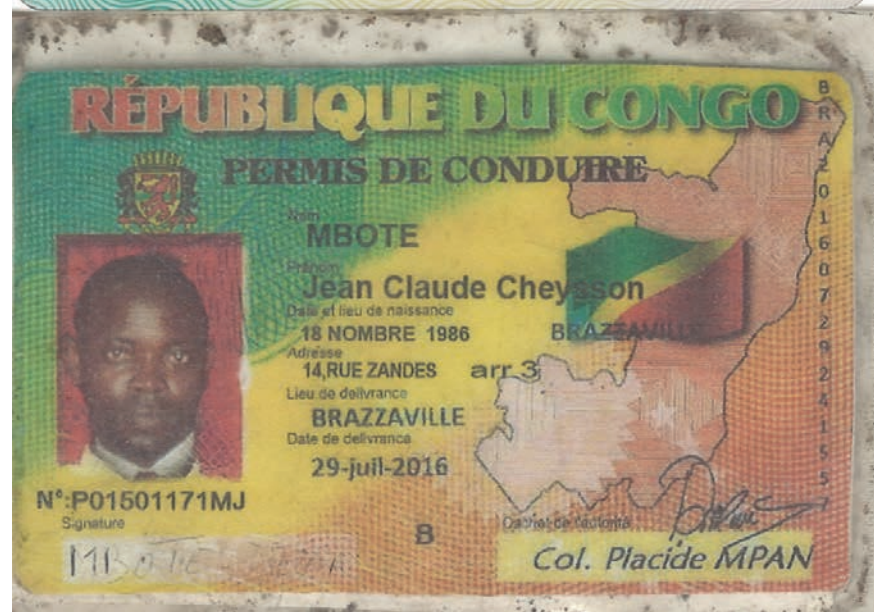
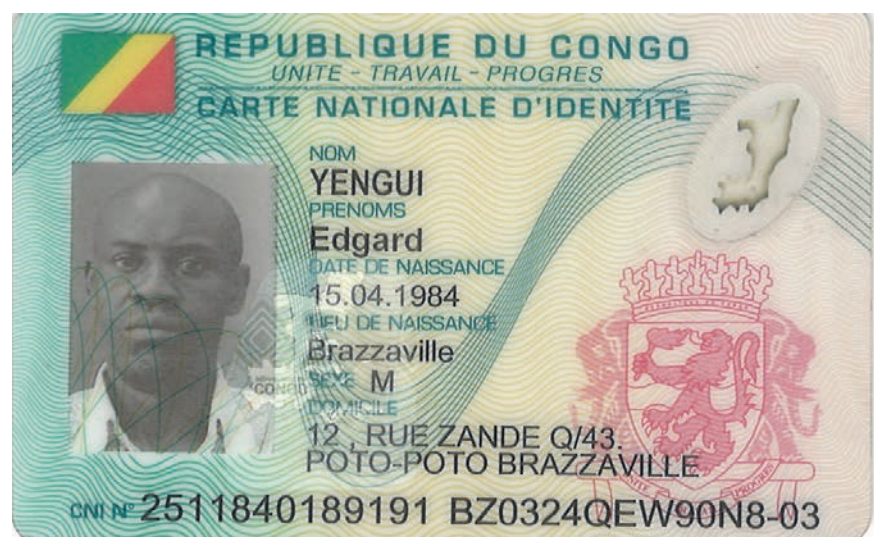
Ces innovations ainsi que le choix des artistes ont été faits en tenant compte également des retours du public, des artistes, des internautes sur la première édition qui, par ailleurs, s'est avérée une réussite pour un coup d'essai. Si l'année dernière le festival a pu toucher plus de 2000 personnes, cette année il entend atteindre un nombre plus important avec des icônes de la musique de divers pays et genres musicaux comme Jessy B, Teddy Benzo, Nestellia Forest, Trésor B, Serge Beynaud, Blick Bassy, MPR, Diesel Gucci, Kozar et Flatt Boy, Emilio Lacass et bien d'autres.

*Lucie Prisca Condhet N'Zinga*



## AVIS DE PERTE

Merci de vous rapprocher des Dépêches de Brazzaville



## CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Longouango-Etaba Jeannelie. Je souhaiterai être désormais appelé Longouango-Etaba-Tsondzabeka Ikenga Jeannelie. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois(03) mois.

On m'appelle Tchissoumbou Antoine Gérard. Je désire être appelé désormais Pemba Antoine Gérard.

Un délai de trois (3) mois est accordé à tous ceux qui sont contre cette initiative pour faire opposition.

## NÉCROLOGIE



Rebecca De Ibende, journaliste à Télé-Congo, les familles Bopélé, Nguiambo et Ngombe informent les amis et connaissances du décès de leur mère, fille et belle-mère, Anne Bonzo, survenu le 26 juin au CHU de Brazzaville.

La veillée se tient à Djiri à l'arrêt Émile.



## SECTEUR PÉTROLIER

## Prendre en compte les questions HSE

Pour le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, les questions HSE (Hygiène, sécurité et environnement) représentent un enjeu stratégique pour le développement du secteur pétrolier. Il s'est ainsi exprimé à l'occasion de la semaine HSE organisée à Pointe-Noire par la société Eni Congo.

Au cours des retrouvailles, le ministre a signifié que la mise en œuvre d'une politique hygiène, sécurité et environnement robuste n'est plus une option pour le développement du secteur pétrolier mais plutôt une nécessité absolue. Elle permet de préserver l'intégrité physique et la sécurité des travailleurs ainsi que de réduire les risques d'accidents. Cette mise en œuvre doit minimiser aussi les impacts environnementaux.

« Aujourd'hui plus que jamais, les questions d'hygiène, de santé, de sécurité et d'environnement doivent être au cœur de toutes les préoccupations. Ces questions représentent un enjeu stratégique non seulement pour le développement du secteur pétrolier, mais aussi pour l'avenir de la nation congolaise, dans un monde où les préoccupations environnementales et sociales prennent une place de plus en plus prépondérante », a-t-il déclaré.

« Nous avons le devoir

d'être exemplaires. Notre engagement envers ces valeurs n'est pas seulement une question de conformité à des règles standards ou des lois mais un impératif moral. C'est ainsi que nous pouvons construire ensemble, pour aujourd'hui et pour demain, une économie résiliente, équitable et durable. C'est en augmentant notre attractivité que nous pouvons attirer les acteurs nationaux et internationaux. C'est en garantissant les conditions de travail exemplaires que nous pourrions maintenir cette attractivité », a-t-il poursuivi.

« La prise en compte des questions HSE dans l'industrie pétrolière et gazière en République du Congo s'aligne parfaitement avec le projet de société du chef de l'Etat. L'organisation de la semaine HSE par Eni Congo témoigne de l'engagement fort de cette entreprise envers des questions de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement », a laissé entendre le ministre des Hydrocarbures.



Photo de famille de la cérémonie Adiac

nement », a laissé entendre le ministre des Hydrocarbures. En outre, Bruno Jean Richard Itoua a indiqué que le Congo est l'un des rares pays africains aujourd'hui où l'exploration pétrolière continue à connaître une croissance importante à travers la relance de nouveaux produits, à savoir l'émergence des projets

gaziers non seulement en mer avec la société Eni Congo, mais aussi très bientôt à terre avec la société Wing Wah.

« Cette relance constitue une formidable opportunité en vue de transformer l'économie congolaise et d'améliorer les conditions de vie de tous les Congolais. Ce rebond économique et in-

dustriel, tel que l'appelle le président de la République, constitue la trame de son projet de société intitulé « Ensemble, poursuivons la marche ». Ce rebond est synonyme de progrès et de prospérité pour la nation congolaise et pour notre peuple », a-t-il indiqué.

**Séverin Ibara**

## CONCOURS INTERNATIONAL VIDÉO EPOP

## La jeunesse face à la crise environnementale

RFI Planète Radio et l'IRD (Institut de recherche pour le développement) organisent la 6e édition du concours international vidéo epop dénommé « Fais voir ce qu'ils ressentent », mobilisant les candidats et candidates à faire des vidéos en recueillant des témoignages face aux bouleversements climatiques et environnementaux.

Le concours a pour but de réaliser une vidéo d'une minute au minimum et trois minutes au maximum, mettant un ou plusieurs témoignages de personnes qui affrontent au quotidien les impacts des changements climatiques et environnementaux.

La vidéo ne doit pas contenir de musique ni de texte à l'écran, de nudité, de langage trop vulgaire, de commentaires offensants, racistes ou inappropriés et d'actes de violence, de propagande religieuse, ni faire la promotion de drogues ou d'alcools. Chaque participant ou groupe peut présenter trois productions vidéos maximum au format horizontal 16 : 9.

La vidéo doit être tournée avec un smartphone ou avec tout type de matériel disposant d'une qualité

haute définition (Appareil photo numérique, caméra, tablette, caméra embarquée type GO Pro, etc.). La qualité du son est primordiale et sera également appréciée par le jury.

Toute vidéo contenant de la musique sera exclue du concours. Les vidéos doivent être envoyées avant le 12 septembre 2024.

La participation est gratuite, la thématique du concours reste libre. Le concours est ouvert aux jeunes du monde entier ayant au moins 15 ans. L'objectif du concours est la réalisation de courtes vidéos qui aident à mieux comprendre le ressenti humain des populations dont la qualité de vie est aujourd'hui dégradée par les conséquences directes ou



indirectes des changements environnementaux et climatiques.

Les vidéos présentées seront évaluées par un jury composé de professionnels. Celles-ci doivent être réalisées par les candidats ou candidates qui garantissent à France Médias Monde et ne contiennent aucune image dont un tiers pourrait revendiquer la propriété.

Les vidéos ne doivent jamais avoir été publiées ou inscrites à un autre concours.

Le candidat doit s'assurer que la vidéo est conforme à toutes les conditions précisées et qu'elle pourra être utilisée sur différents médias dans le cadre de la diffusion ePOP Network.

Les candidats pourront participer en soumettant leur vidéo sur la page web dédiée

: <https://concours.epop.network>. L'inscription du concours epop se fait en ligne via le formulaire, cliquez sur envoi ta vidéo. Si la langue parlée dans la vidéo n'est pas le français, le candidat est tenu de faire parvenir aux organisateurs un document texte avec la traduction des dialogues et commentaires contenus dans la vidéo.

Les critères de sélection introduiront le degré de créativité de la vidéo ; la qualité technique de la vidéo ; la qualité et l'originalité du témoignage recueilli ; le choix d'une problématique et sa mise en perspective.

Le concours a quatre prix. Les noms des gagnants seront dévoilés lors de la cérémonie de remise des prix en décembre prochain.

**Rosalie Tsiankolela Bindika**



## FORÊTS

# Les résultats encourageants pour le système de certification FSC

Environ trois millions d'hectares des forêts de la République du Congo sont certifiés Forest stewardship council (FSC), avec une gestion écologique des concessions et quelques bénéfices socioéconomiques pour les communautés locales. Mais la poursuite de la certification de ces concessions nécessite des financements et du soutien des partenaires.

Les progrès réalisés dans le cadre du processus de certification ont été présentés, le 3 juillet, par les experts du Fonds mondial pour la nature (WWF), en marge de la première Conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement. Le système de certification est développé par le FSC, a rappelé, Dr Joeri Zwerts, dans le but d'assurer une certification indépendante pour une meilleure gestion forestière. L'expert a souligné le cas du Parc Odzala-Kokoua, dans le nord Congo, jugé performant en termes de conservation et de développement communautaire.

Concernant les concessions ou des aires protégées, a expliqué Dr Joeri Zwerts, les équipes travaillent avec les communautés et autorités locales, ainsi que les entreprises forestières. Les chiffres montrent que près de 400.000 arbres, dont 290 espèces, ont été répertoriés. Plus de 33 espèces de mammifères dont des éléphants, des chim-

panzés et des gorilles ont été identifiés, a-t-on précisé.

Le processus de certification FSC implique des savoirs faire spécifiques à la gestion forestière, allant du choix de la concession aux acteurs impliqués. Le FSC peut jouer un rôle important en aidant les pays du Bassin du Congo à réduire leurs risques et à atteindre leurs objectifs en matière de préservation des forêts et des sociétés qui en dépendent, a estimé Henri Djombo, ancien ministre de l'Economie forestière et du Développement durable du Congo. « Nous pensons que le FSC constitue un outil de gestion responsable des forêts sur le plan environnemental et social, en toute transparence », a déclaré l'ancien ministre.

L'ambition des forestiers est de parvenir, au cours des prochaines années, à protéger les milliers d'espèces vivantes qui habitent les forêts tropicales. « La République du Congo est



le pays de la sous-région qui dispose plus de concessions certifiées. Notre objectif est de développer les concessions dans le Bassin du Congo, à travers la conservation, la formation des communautés locales, la transformation du bois... », a souligné Patrick

Epie, le coordonnateur FSC pour le Bassin du Congo.

Près de 7 millions d'hectares de forêts du Bassin du Congo sont certifiées légales et un peu moins de 6 millions d'ha certifiés gestion durable.

Les partenaires projettent d'atteindre 10 millions d'ha certi-

Les participants au panel/DR

fiés gestion durable à l'horizon 2025. Le principal défi pour les États de la sous-région, a insisté Jonas Kemajou, expert WWF Cameroun, est de définir ensemble la meilleure stratégie de mobilisation de financements de manière adaptée et efficace.

Fiacre Kombo

## COOPÉRATION

# Les Etats-Unis entendent redynamiser les relations avec le Congo

A l'occasion de la célébration le 2 juillet, à Brazzaville, du 248<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis, l'ambassadeur Eugene Young a invité à développer « un partenariat énorme ».

« Notre partenariat recèle un potentiel énorme, mais encore inexploité. Avec un esprit constructif et coopératif, le Congo et les Etats-Unis peuvent s'acheminer vers un partenariat commercial nettement meilleur. Les Etats-Unis abritent l'économie la plus importante, la plus dynamique et la plus innovante du monde, ainsi que la plus grande diaspora africaine, des qualités qui en font une destination évidente pour les exportations congolaises et une source d'investissements étrangers pour le Congo », a déclaré l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Eugene Young, devant les membres du gouvernement conduits par le ministre d'Etat, en charge du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, Claude Alphonse Nsilou.

Les Etats-Unis se disent prêts à « encourager et à soutenir le développement de la gouvernance et la lutte contre la corruption avec toutes les ressources que nous pouvons apporter en partenariat avec le gouvernement et le peuple de ce pays », a-t-il ajouté. Selon le diplomate américain, l'éducation reste une priorité dans le partenariat entre les Etats-Unis et le Congo. A titre d'exemple, il a cité le financement, depuis vingt ans, du programme d'alimentation scolaire, exécuté par le Programme alimentaire mondial qui nourrit plus de cent soixante-dix mille enfants chaque jour à l'école.



Dans le domaine de la santé, l'ambassadeur a rappelé que son pays est le principal bailleur de fonds dans la lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. Par ailleurs, « les Etats-Unis réagissent toujours rapidement et avec compétence aux dangereuses épidémies comme Ebola, ou le virus de Marburg ». Eugene Young a poursuivi: « Rien que cette

année, nous avons déjà fourni 250 000 dollars, et nous nous sommes engagés à fournir 500 000 dollars pour soutenir la réponse du Congo à la variole du singe ».

L'ambassadeur a également cité l'aide de son pays en faveur des couches vulnérables, des victimes des inondations, des centres de santé, des journalistes, des femmes

Eugene Young délivrant son message/Adiac scientifiques, etc. « Ce soir, engageons-nous à redynamiser les relations congolo-américaines afin de les porter à de nouveaux sommets qui amélioreront la vie des Congolais et des Américains. Réalisons le plein potentiel de notre relation », a lancé Eugene Young. En ce qui concerne la protection de l'environnement, le diplomate américain a indiqué que « le lea-

dership du Congo en matière d'environnement est indéniable ». Pour lui, l'organisation du sommet des trois bassins l'année dernière ainsi que la conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement qui se tient à Brazzaville ne sont que « deux des initiatives les plus récentes qui illustrent le leadership et l'engagement de la République du Congo à s'attaquer à cette question vitale ». « Les Etats-Unis ont toujours soutenu le Congo et continueront à le faire pour sauvegarder notre planète », a-t-il assuré.

S'agissant d'autres sujets comme la protection du golfe de Guinée contre la piraterie et la pêche illégale, l'ambassadeur a rappelé l'appui de son pays pour répondre « de manière coordonnée » aux situations d'urgence en matière de sécurité. « Nous apprécions l'engagement continu entre les dirigeants des forces armées respectives et les possibilités de partager des expériences par le biais de formations et d'autres initiatives », a dit Eugene Young. De son côté, le ministre Claude Alphonse Nsilou a assuré la disponibilité du gouvernement congolais à « œuvrer au renforcement des liens d'amitié et de coopération qui existent si heureusement entre nos deux pays », à l'instar de ceux qu'entretiennent les présidents Denis Sassou N'Guesso et Joe Biden.

Yvette Reine Nzaba